

Onomastique / Master 1/ SL**Enseignante: MOUNSI L**

Chapitre 3

La méthode en onomastique

L'onomastique recourt aux méthodes de la linguistique : la description, l'observation, l'enquête et le corpus. L'enquête sert à recueillir les noms qui feront l'objet de l'étude, on peut avoir recours au questionnaire afin d'avoir accès à l'information ou à des entretiens.

Selon Cécile Canut-Hobe, le corpus est « un ensemble de données langagières construites par le chercheur en fonction de l'objectif descriptif et analytique qui est le sien »¹.

En onomastique, le corpus est une liste représentative de noms propres. Son recueil diffère selon la branche de l'onomastique à explorer.

Souvent, un classement selon les domaines linguistiques des noms propres (arabe, berbère, français...) s'avère nécessaire afin de faciliter l'analyse.

Un nom propre s'interprète selon les règles de la langue dont il est issu.

A retenir : lorsqu'il entame une recherche en onomastique, le chercheur passe par trois étapes importantes :

- **Le recueil du corpus**
- **Le choix d'une méthode (pour l'analyse du corpus)**
- **L'analyse du corpus**

1. Le corpus en anthroponymie

Le corpus en anthroponymie est une liste d'anthroponymes (ethnonymes, patronymes, prénoms, pseudonymes, sobriquets, etc.) qui constitue la matière à analyser pour répondre à une problématique particulière.

a) Le recueil du corpus : dans cette branche, on a deux sources précieuses pour recueillir le corpus :

- ✓ Consultation des registres de l'état-civil, ou des listes électorales ;
- ✓ Consultation des annuaires téléphoniques.

Le relevé se fait systématiquement, cela nous permet de relever les noms et les prénoms ordinaires.

¹ Canut-Hobé, C. (2005) : *Sociolinguistique et ethnographie de la communication, 3. Guide de l'enquêteur*, in asl.univ.montp.fr/e51mcm/guide.pdf

b) L'analyse du corpus : Pour les étudier, nous avons le choix entre la méthode descriptive et la méthode comparative.

➤ **La méthode descriptive**

Dans cette méthode, on aura recours à la description morphologique et à la description sémantique

- 1) La description morphologique : cette description consiste en un classement des noms selon qu'ils sont simples ou composés. S'ils sont composés, une étude des catégories grammaticales intervenant dans leur formation est nécessaire. L'étude du genre et du nombre se fait pour les deux catégories.
- 2) La description sémantique : pour rendre compte du sens de chacun des anthroponymes appartenant à un corpus bien défini, il faut partir du fait que chaque anthroponyme est à la base un nom commun appartenant à une langue spécifique. C'est donc la méthode de la racine que nous convoquerons ici pour son interprétation.

➤ **La méthode comparative**

Cette dernière se fait soit entre deux périodes temporelles différentes, plus au moins éloignées ; ou entre deux lieux différents. Pour ce faire, une exploitation de deux corpus est nécessaire : il s'agira de faire une description morphologique (nom simple, nom composé), étude syntaxique (substantif + adjectif, etc.) ainsi qu'une description sémantique pour chacun des deux afin de pouvoir les comparer à la fin pour faire ressortir les similitudes et les différences.

2. Le corpus en toponymie

Le corpus en toponymie est une liste de toponymes, microtoponymes, macrotoponymes, hydronymes, odonymes ou oronymes, etc. , ou bien, il peut regrouper l'ensemble de ces catégories. On pourra parler de corpus général et de corpus spécifique, cela dépendra de l'objet d'étude pour lequel on optera.

- a) **Le recueil du corpus** : La première tâche du toponymiste est la collecte ainsi que le recueil des noms qu'il aspire à étudier. Les informations toponymiques peuvent se trouver au niveau de plusieurs sources : cartographies, archives et écrits anciens, épigraphies, codes postaux, certains sites internet spécialisés dans la reproduction de cartographies ou recensant certaines archives anciennes, mais aussi des enquêtes sur le terrain. Des sources qui regorgent toutes autant d'une foule de renseignements. Mais il va sans dire que la consultation de cartes cartographiques reste ~~incontestablement~~ la base de toute recherche toponymique. Le recueil du corpus est une tâche très difficile surtout quand les localités que l'on veut étudier ne disposent pas de cartes précises, c'est souvent le cas des localités de l'Algérie, c'est pour cette raison que le recours à l'enquête est souvent la solution pour rassembler les toponymes.

b) L'analyse du corpus : là aussi deux analyses ou descriptions sont préconisés pour étudier ces toponymes :

- La description morphologique : dans cette partie du travail, la description se fait en classant les toponymes en toponymes simples ou composés, puis par la description des catégories grammaticales intervenant dans la formation des composés. Une étude du genre et du nombre du toponyme est aussi nécessaire.
- La description sémantique : elle se fait en mettant en œuvre la méthode de la racine tertiaire (domaine maghrébin et arabe) ou la racine romane (dans les autres pays). Le sens de la racine constitue le sens du toponyme. Quand la langue du toponyme n'est pas la langue d'étude, on recourt obligatoirement à la traduction pour rendre le travail lisible. Les dictionnaires bilingues sont à cet effet les meilleurs en matière de renseignement sur les différentes racines.

c) La classification des noms propres

La description sémantique débouche souvent sur une classification des noms propres selon des catégories bien précises. Nous distinguons selon les corpus :

1. Noms propres en relation avec l'homme
2. Noms propres en relation avec l'habitat
3. Noms propres en relation avec les végétaux
4. Noms propres en relation avec l'eau
5. Noms propres en relation avec le relief
6. Noms propres en relation avec les minéraux
7. Noms propres en relation avec les métiers, etc.

La liste n'est pas exhaustive et ne s'applique pas à tous les corpus, donc les classifications sont une conclusion d'un travail.

d) La méthode en toponymie

Christian Baylon et Paul Fabre soulignent qu'Albert Dauzat préconise deux voies pour les recherches toponymiques :

- **Une voie directe** : lorsque le chercheur se trouve en présence de noms de lieux dont il connaît bien - ou connaît suffisamment- la langue qui les a formés.
- **Une voie indirecte** : lorsqu'il est en présence de toponymes qui appartiennent à des langues qu'il connaît peu, ou mal, ou pas du tout (Baylon et Fabre, 1982: 41), à celle-ci s'additionne à la « méthode comparative »².

²Dauzat (A), 1939, cité par Boussahel (M), La toponymie du sétifois, Mémoire de Magister, Université de Bejaïa, 2001, p26.

e) L'interprétation des noms propres

- **La méthode de la racine** : cette méthode consiste à faire sortir une forme élémentaire constituée le plus souvent de trois consonnes, celles-ci servent de base à toute une famille de mots.

Cette forme porte en elle le sens de ces mots. Réduire un nom propre à une racine pourrait aider à

trouver son sens, puisque la racine a toujours un sens. Il est parfois difficile de trouver la racine d'un nom propre, surtout s'il a changé de forme avec le temps, c'est pourquoi nous faisons intervenir la phonétique historique afin d'arriver à l'interpréter.

- **Le recours au dictionnaire de langue** : les dictionnaires arabes et berbères sont organisés selon l'ordre alphabétique des racines. À chaque mot sa racine, ce qui facilite la recherche et l'interprétation de la racine. En cas d'étude de nom d'origine française, le recours au dictionnaire de français est nécessaire pour donner le sens exact des noms.

Les noms propres opaques : Les études onomastiques laissent souvent certains noms propres sans signification. Leur interprétation s'avère impossible parce qu'on ne sait pas de quelle langue ils viennent ou parce que le nom commun n'est plus en usage, donc la racine n'est plus significative dans le domaine, on les appelle des **noms opaques**.